



Avis de la réunion du Conseil de Gestion pédagogique du vendredi 8 novembre 2019

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Manon Ledune, Pierre Gordower, Emmanuelle Batz, Virginie Thirion

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des assistants

Christine Grégoire

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P.), Frédéric Roullier-Gall (S.L.F.P.)

Membres représentants des étudiants

Anaïs Mattenet, Adèle Grégoire, Ludmilla Reuse, Adèle Evans

Délégué du Gouvernement

Thierry Detienne

Invité

Aurélien Hougardy

Excusés

Florence Richard, Olivier Boudon, Paul-Jean Vranken

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 18/10/2019
- Attributions
- Élections
- École hospitalière
- Divers

Ouverture de la séance à 12h30

1) Approbation du projet de PV de la réunion du CGP en date du 26/10/2018

Les membres du CGP prennent connaissance du projet de PV.

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité des présents

12h45 : Arrivée de Yves Dorme

2) Attributions

ANDRE Yaël

3h Conférencier – Type long – en « Analyse appliquée aux arts du spectacle (Oeuvres documentaires) » en remplacement de Thierry Odeyn pour le séminaire Cinéma du réel.

BRUNEAU Sophie

3h Conférencier – Type long – en « Analyse appliquée aux arts du spectacle (Oeuvres documentaires) » en remplacement de Thierry Odeyn pour le séminaire Cinéma du réel.

CORNELIS Lilian

2h/semaine TDD Professeur – Type long – en « Cinéma (Assistanat) » en Art.105 pour l'encadrement de l'assistanat de trois films de fin d'études et la réalisation d'un film de fin d'études.

DEHALU Patrick

60h Conférencier – Type court – en « Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues)» pour l'encadrement de l'exercice Pilote.

LAURENT Guillemette

15h Conférencier – Type long – en « Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène) » pour le remplacement d'Isabelle Pousseur.

LEBOURG Aurélien

1h/semaine TDD Professeur - Type court - en « Prise et traitement du son (mixage synchrone) » en Art. 105 pour le mixage de FD3.

et

1h/semaine TDD Professeur - Type court - en « Prise et traitement du son (mixage synchrone) » en Art. 105 pour le mixage de FD3.

ROULLIER-GALL Frédéric

1h/semaine TDD Professeur - Type long - en « Cinéma (Assistanat) » en Art. 105 pour l'encadrement de l'assistanat de deux films de fin d'études

et

30h Conférencier – Type long – « Cinéma (Assistanat) » pour l'encadrement de l'assistanat de deux films de fin d'études.

VANDERMEEREN Yves

60h Conférencier – Type long – en « Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues)» pour l'encadrement image de deux films de fin d'études.

Les attributions sont votées à bulletins secrets :

ANDRE Yaël : **approuvé par 10 voix pour et 4 Abstentions**

BRUNEAU Sophie : **approuvé par 11 voix pour et 3 Abstentions**

CORNELIS Lilian : **approuvé par 11 voix pour et 3 Abstentions**

DEHALU Patrick : **approuvé par 11 voix pour et 3 Abstentions**

LAURENT Guillemette : **approuvé par 12 voix pour et 2 Abstentions**

LEBOURG Aurélien :

- a) **Approuvé par 11 voix Pour et 3 Abstentions**
b) **Approuvé par 11 voix pour et 3 Abstentions**
VANDERMEEREN Yves : approuvé par 10 voix pour et 4 Abstentions

Frédéric Roullier-Gall quitte la séance.

ROULLIER-GALL Frédéric :

- a) **approuvé par 11 voix pour et 2 Abstentions**
b) **approuvé par 11 voix pour et 2 Abstentions**

Frédéric Roullier-Gall Réintègre la séance.

3) Élections

Suite aux modifications apportées par le décret qui met fin au cadre d'extinction prévu par l'article 469 du décret du 20 décembre 2001, de nouvelles fonctions ont été intégrées dans le cadre du personnel enseignant et doivent être affectées au CGP.

L'article 15 du ROI du CGP a été modifié en ce sens. Le chargé de programmation et le chargé de travaux rejoignent le collège des représentants des assistants et des chargés d'enseignement, et les professeurs-assistants rejoignent le collège des professeurs.

Afin de tenir compte de ses changements, il y a lieu d'organiser de nouvelles élections pour renouveler le CGP.

Une professeure s'interroge sur la possibilité pour elle de pouvoir présenter à nouveau sa candidature, étant donné qu'elle achève son deuxième mandat.

Monsieur Detienne, le délégué du Gouvernement, répond que le changement de statut entraîne une remise à zéro du nombre de mandats des membres en question.

Par ailleurs, une dérogation à ce principe est possible s'il n'y a pas assez de candidats.

La proposition de calendrier pour l'organisation des élections du CGP est approuvée à l'unanimité.

4) École hospitalière

Deux étudiantes porteuses du projet "Ecole hospitalière" communiquent au CGP le plan d'action qui a été réalisé en lien avec la Plateforme citoyenne, et présenté au directeur. Celui-ci consiste à accueillir des personnes migrantes un mercredi sur deux, dans un local du site Rabelais aménagé spécialement pour cela. Cela leur permettra de pouvoir se reposer, faire une lessive, prendre un café, etc. Chaque personne accueillie sera affectée à une personne de référence. Ces personnes de références ont été désignées, et leurs coordonnées seront communiquées dans un tableau. Une collecte de vêtements de produits de première nécessité sera également organisée.

Un membre du personnel demande comment réagir si jamais une des personnes accueillies nécessitait une intervention médicale. Un professeur répond qu'il vaut mieux prendre contact avec la Plateforme citoyenne pour répondre à cette question.

Le directeur félicite l'équipe porteuse du projet et souligne l'humanité qui en émane. Le secrétariat communiquera les documents présentés au CGP à toute la communauté INSAS par courriel.

5) Divers

Remise du TEFE en Théâtre et Techniques de Communication (TTC)

Un professeur explique que l'an dernier, 8 TEFE des étudiants des masters TTC ont été déposés en seconde session, le 19 août. Les professeurs encadrants, sollicités tout l'été, ne peuvent pas accorder l'attention nécessaire au suivi du TEFE des étudiant.e.s durant cette période. Il est aussi de plus en plus compliqué d'assurer une lecture attentive et de réunir des jurés extérieurs à l'école dans les 15 jours qui suivent la réception des TEFE. Par ailleurs, les jurés internes à l'école (professeurs), sont accaparés par les épreuves d'admission.

Les professeurs de l'option souhaitent donc que l'on modifie les dates de remise de TEFE des étudiants des masters TTC. La date limite du dépôt du TEFE pour la session d'évaluation du deuxième quadrimestre serait fixée au 2 mai et pour la session d'évaluation du troisième quadrimestre, au 5 juillet.

La proposition de modifications du calendrier de remise du TEFE pour tous les Masters TTC est approuvée à l'unanimité à titre expérimental pour cette année académique.

La séance est levée à 13h30

Laurent Gross
Directeur